

## LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, C'EST QUOI ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
  - ni en étude
  - ni en formation
  - ni en emploi
- Un parcours entièrement personnalisé
- Un accompagnement avec un conseiller dédié
- Un programme composé de différents types d'activités  
**à raison de 15 à 20 heures par semaine !**
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois



## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Signature d'un contrat
  - respect des engagements définis
- Diagnostic personnalisé
- Une durée de 6 à 12 mois
- Un conseiller référent unique



## ET CONCRÈTEMENT ?

- Des ateliers collectifs pour :
  - avoir confiance
  - travailler son employabilité
  - définir un projet professionnel
- Des stages en entreprises :
  - découvrir le monde professionnel et ses codes
  - découvrir différents secteurs activités
  - découvrir différents métiers

- + possibilité d'intégrer :**
  - Une formation
  - Une entrée en pré-apprentissage
  - Une mission de service civique
  - Un emploi

